

6. La Commission de la Fonction publique a fait du recrutement en Europe récemment pour la Commission canadienne des transports. a) Oui; b) Oui.

7. a) Aucun. Toutefois, la Commission de la Fonction publique poursuit son recrutement à l'étranger pour les groupes d'occupations où il y a pénurie; b) Oui.

[Traduction]

LES LIEUX HISTORIQUES DANS LA CIRCONSCRIPTION D'ALGOMA

Question n° 692—**M. Foster:**

1. a) Combien de parcs nationaux et de lieux historiques sont situés dans la circonscription d'Algoma, b) où sont-ils situés, c) combien d'argent a été dépensé pour établir ces sites?

2. a) Combien de parcs nationaux et de lieux historiques prévoit-on établir dans la circonscription d'Algoma en 1969, b) où sont-ils situés, c) combien d'argent affectera-t-on à chaque site?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) Deux; b) Il existe une plaque commémorative régulière sur l'emplacement du fort Saint-Joseph, à l'extrémité est de l'île du même nom, tandis qu'une plaque secondaire a été apposée à l'emplacement du cimetière du fort; c) La plaque régulière coûte \$177.08, alors que l'autre revient à environ \$50.

2. a) Nous ne prévoyons pas établir de nouveaux parcs nationaux ou de nouveaux lieux historiques dans cette circonscription en 1969; toutefois, nous avons l'intention de terminer en 1972 la planification relative au fort Saint-Joseph, de manière à entreprendre les travaux d'exécution d'un grand projet à cet égard au cours de l'année financière 1973-1974; b) Voir réponse au n° 2 a); c) Il nous est impossible de fournir des chiffres tant que la planification pertinente ne sera pas terminée.

LES MODIFICATIONS AUX INSTALLATIONS DE MICRO-ONDES AU MANITOBA

Question n° 694—**M. Schreyer:**

Modifie-t-on ou a-t-on récemment modifié les installations de micro-ondes du Service de télécommunications du Pacifique-Canadien à ou près de Stony Mountain et Gunton au Manitoba et, dans l'affirmative, a) le ministère des Transports ou tout autre ministère ou organisme fédéral a-t-il approuvé les modifications qu'on apporte ou celles qu'on se propose d'apporter, b) quand a-t-on demandé cette autorisation et quand fut-elle accordée, c) quels sont la nature et le but de ces modifications et sur quel genre d'équipement ces modifications sont-elles apportées?

L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes): Pour ce qui est de la télécommunication: 1. Des modifications ont été apportées récemment aux installations de micro-ondes du Service de télécommunications du Pacifique-Canadien à Stony Mountain et à Gunton, au

Manitoba: a) Aucune autorisation n'est nécessaire; b) Ne s'applique pas; c) Le convertisseur à lampes a été transformé en convertisseur à semi-conducteurs afin de moderniser cet appareil.

LA RÉMUNÉRATION DES FACTEURS RURAUX

Question n° 700—**M. McCutcheon:**

Quand les facteurs ruraux peuvent-ils s'attendre à toucher la rémunération que, le 7 octobre dernier, l'honorable ministre des Postes leur a promise à l'égard de la période qu'a duré la grève des postiers?

L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes): Nous espérons que d'ici la mi-décembre tous les cas auront été réglés et que les entrepreneurs de la poste auront touché leur rémunération.

LA CONSTRUCTION DE MAISONS DANS LA RÉSERVE INDIENNE D'AMOS

Question n° 713—**M. Laprise:**

1. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il fait construire des maisons dans la réserve d'Amos?

2. Dans l'affirmative, a) combien de maisons ont été construites, b) quelle était la valeur du contrat, c) par quel entrepreneur furent-elles construites?

3. Envisage-t-on de construire de nouvelles habitations et d'effectuer certains travaux dans cette réserve au cours de l'an prochain?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Oui.

2. a) 1964, 5; 1965, 10; 1967, 8; Total, 23 unités de construction. b) 1964, \$23,418; 1965, \$52,200; 1967, \$69,623. c) 1964, Société d'Entreprises Générales, Amos (Québec); 1965, John-Paul Labrecque, Amos (Québec); 1967, Adélard St-Pierre, La Corne, comté d'Abitibi (Québec).

3. Aucune maison ne sera construite en 1968. On projette de bâtir cinq maisons en 1969. Nous avons l'intention de poursuivre l'aménagement d'un réseau de distribution d'eau et d'égout, au coût total d'environ \$60,000. On a déjà exécuté la moitié des travaux (\$30,000). Nous nous proposons de terminer le chemin, dans le nouveau secteur domiciliaire, au coût approximatif de \$10,000.

LA PUBLICITÉ DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Question n° 715—**M. Peddle:**

1. Quel est le coût total de toute publicité favorisant la vente des obligations d'épargne du Canada en 1968?

2. Énumérer les noms de tout organisme publicitaire employé, les moyens utilisés et les sommes versées ou qui seront versées à chacun?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): 1. \$1,617,000.